

Sécurité routière, parent pauvre des politiques du Collège ?

Interpellation de Diana Nikolic au CCLiège du 25 avril 2016

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

En tant que mandataires publics, nous sommes tous régulièrement interpellés par nos concitoyens sur des problématiques de mobilité, que ce soit sur les grands axes ou dans les quartiers. Et la sécurité routière en constitue une dimension non négligeable et pourtant souvent négligée.

Les données disponibles sur le site de la Ville de Liège concernant la sécurité routière s'arrêtent à l'an 2000. Et de manière générale, la sécurité routière semble être le parent pauvre tant dans les politiques de mobilité que de sécurité. Pas un mot dans la déclaration de politique générale, 2 ou 3 mentions superficielles dans le projet de ville ou le diagnostic local de sécurité.

Selon les chiffres que nous nous sommes procurés auprès de l'AWSR, bon an mal an, si la situation n'empire pas en moyenne, elle ne s'améliore pas non plus! Et lorsqu'on creuse un peu plus les chiffres, on s'aperçoit que le nombre de victimes parmi les automobilistes diminue tandis que celui des piétons, cyclistes et motards augmente drastiquement ces 5 dernières années.

Ainsi, d'après ces informations, entre 2014 et 2015, le nombre de victimes d'accidents corporels de la circulation sur le territoire de la Ville de Liège a augmenté de près de 35% pour les cyclistes, de 23% pour les piétons et de 18% pour les motards.

Des actions doivent être entreprises de toute urgence pour enrayer cette progression et rapidement inverser la courbe. Il est démontré que les territoires ayant de bonnes statistiques de sécurité routière adoptent une démarche proactive en association avec les acteurs de terrain. La Ville de Besançon en France a mis en place une cellule spécifique consacrée à la sécurité routière réunissant des élus, des techniciens et de représentants de la Police. Ailleurs, des communes ont engagé un M. ou une Mme Sécurité routière à l'instar de nos M. Mobilité et Mme Vélo. Qu'en pensez-vous pour Liège ?

Monsieur le Bourgmestre, voici mes autres questions :

- De quelles données disposez-vous en termes de sécurité routière ?
- Existe-t-il un cadastre des points noirs sur les territoires de la Ville en termes de sécurité routière ?
- Comment priorisez-vous les actions à mener ?
- Les riverains, comités de quartiers et autres acteurs concernés sur le terrain sont-ils associés à la détermination des priorités en matière de sécurité routière ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses,

Diana Nikolic
Conseillère communale